FFR
LIGUE RÉGIONALE
ÎLE DE FRANCE

COMMISSION DE SURVEILLANCE DES OPERATIONS ELECTORALES

EXAMEN DE LA RECEVABILITE DES LISTES DE CANDIDATURES

REUNION DU JEUDI 3 OCTOBRE 2024

PROCES-VERBAL

Membres présents :

Monsieur Philippe DE MIRANDA (Président),
Monsieur Jean-Louis BIASIN,
Madame Sylvie BOULET,
Monsieur Christian GUTIERREZ,
Madame Joëlle LEFRANC,
Monsieur Jean-Jacques RICARD,
Monsieur Jean-Daniel SIMONET,
Monsieur Patrick VIALETTE.

La Commission de Surveillance des Opérations Electorales (CSOE) de la Ligue Régionale Ile-de-France de Rugby a procédé, le jeudi 3 octobre 2024, à l'examen de la recevabilité des listes de candidatures déposées dans le cadre du Scrutin au sens de son Mémorandum publié le 5 septembre 2024 sur le site Internet de la LIFR, dans la perspective de l'Assemblée Générale Ordinaire de la LIFR du 2 novembre 2024 lors de laquelle il sera procédé à l'élection des membres du Comité Directeur de la LIFR et en conséquence, du Président de cette dernière.

Il apparait plus précisément, qu'un dossier de candidatures a été respectivement déposé dans les conditions suivantes :

- Un dossier, remis en mains propres sous pli cacheté par Monsieur Jérôme BOUSQUET à Madame Corinne BERNOIS, Comptable de la LIFR et Monsieur Franck CIBOIS, Directeur Administratif et Financier de la LIFR le 1er octobre 2024 à 11 heures au siège de la LIFR et scellé en présence du remettant, puis mis dans le coffre-fort de la LIFR.

P.1/7

Par conséquent, la CSOE conclut à la régularité du dépôt de la liste de candidatures suivante :

- **LISTE « ENSEMBLE POUR LE RUGBY FRANCILIEN » conduite par Monsieur Thierry ALLIESSE.**

En second lieu, la CSOE :

S'agissant de la LISTE Thierry ALLIESSE :

Constate :

- Qu'elle comprend les noms de 40 candidats ;
- Que les 40 candidats sont classés du rang 1 au rang 40 ;
- Que l'un des 40 candidats, Madame Audrey BERTHOUMIEU, est identifié comme étant docteur en médecine et classé avant le 22ème rang ;
- Que 11 des candidats classés avant le 29ème rang sont des femmes ;
- Qu'elle est accompagnée :
 - Des copies des pièces d'identités de chacun des 40 candidats faisant apparaitre que ces derniers étaient tous majeurs à la date de dépôt des candidatures ;
 - Des copies des licences actives de dirigeants, délivrées par la FFR ou en son nom aux 40 candidats et en cours de validité avant la date de dépôt des candidatures ;
 - Des candidatures individuelles de chacun des 40 candidats matérialisant, d'une part, leur intention de se porter candidat au scrutin, d'autre part, l'absence de toute condamnation faisant obstacle à leur inscription sur les listes électorales ou de toute sanction d'inéligibilité à temps pour manquement grave à l'esprit sportif ;

Relève, vérification faite :

- De la copie d'une qualification en médecine générale délivrée par l'UNIVERSITE DE PARIS XII à Madame Audrey BERTHOMIEU le 23 février 2009 ;
- Que tous les candidats autres que ceux relevant des catégories obligatoires telle que le docteur en médecine, ont été titulaires d'au moins une licence active de dirigeant délivrée par la FFR ou pour son compte entre le 1er juillet 2021 et le 30 juin 2024 ;

Par conséquent, la CSOE conclut :

- **À la recevabilité de la liste de Monsieur Thierry ALLIESSE et relève qu'en l'état des éléments en sa possession, aucun des candidats qu'elle comprend ne sera inéligible lorsque viendra le moment de proclamer les résultats**

PdM

RANG	NOM	PRENOM	SEXE	OBLIGATION
1	ALLIESSE	Thierry	M	
2	MACNAUGHTON	Peter	M	
3	CHEVALIER	Thierry	M	
4	GAY	Marie Chantal	F	
5	TRONQUET	Alain	M	
6	GIRAUD	Pascal	M	
7	CLARY	Sandrine	F	
8	KUGLER	Marc Henri	M	
9	SALLENAVE	Pierre	M	
10	LAUNAY	Michel	M	
11	LARCHER	Sabine	F	
12	COLLAS	Alain	M	
13	BERTHOUMIEU	Audrey	F	**MEDECIN**
14	BOUSQUET	Jérôme	M	
15	PHILIPPE	Valerie	F	
16	PUBERT	Vincent	M	
17	BRUGNON	Cindy	F	
18	REMY	Jérôme	M	
19	DRUART	Severine	F	
20	MORONVALLE	Serge	M	
21	DESFRERES	Michel	M	
22	DELAS	Marie	F	
23	GRONDIN TRAN	Caroline	F	
24	CARRERE	Bruno	M	
25	LEBRETON	Jérémie	F	
26	GRECO	Antoine	M	
27	VISSEAUX	Sylvie	F	
28	DUBUC	Yves	M	
29	CHARTIER	Stéphane	M	
30	DETOUILLON	Bertrand	M	
31	LAGUERRE	Laurent	M	
32	MARIN	Yann	M	
33	RORET	Lionel	M	
34	TAMARAT	Abdelhamid	M	
35	BENOIT	Stéphane	M	
36	LEGRAND	Thomas	M	
37	CATHERINE	Jean Pierre	M	
38	COUDANE	Georges	M	
39	TOMAS	Henri	M	
40	DUJARDIN	Jean Loup	M	

En dernier lieu, la CSOE décide que le présent procès-verbal sera communiqué par courriel au candidat figurant en tête de la liste, ainsi qu'au Secrétaire Général et au Directeur Administratif et Financier de la LIFR, puis publié sur le site internet de la LIFR à la page dédiée à ses travaux.

RdM

En outre, la CSOE autorise la LIFR si elle le souhaite, à communiquer par la voie institutionnelle, à l'ensemble de ses membres et licenciés, l'information de la liste ainsi jugée recevable à la condition de n'assortir cette communication d'aucun commentaire.

La séance est levée à 12h00.

Pour la CSOE

Monsieur Philippe DE MIRANDA, Président